

AUGMENTATION DE LA REOM AU 1ER JUILLET 2023 : POURQUOI ?

Les prix du traitement et de la collecte des déchets flambent et tous les habitants sont confrontés à la nécessité de combler des déficits qui se creusent. Certaines collectivités choisissent une forte hausse immédiate (+20 / 25%) de la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

La Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armançe a choisi une méthode moins « brutale » en étalant le surcoût sur 2 années (+11% sur 2023, +9% sur 2024).

Ce déficit est dû à :

- L'augmentation du carburant
- L'augmentation de nombreux marchés :
 - Collecte du verre + 18%
 - Gestion des 2 déchetteries + 15%,
 - Collecte des Déchets (Porte à Porte) + 12%
 - Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (incinération) + 5%
 - **Une qualité de tri** toujours mauvaise (Refus de tri aux alentours de 17%, pour un objectif de 10%) ce qui engendre des coûts de refus de tri importants

Bref au total, les dépenses augmentent de 150 000 euros alors que les recettes diminuent (matériaux qui se revendent moins bien...)

Pour l'année 2023, l'augmentation sera donc de 11% de la REOM :

- 145 € l'unité pour les Écarts (collecte tous les 15 jours)
- 201 € l'unité pour les Centres Bourgs (collecte toutes les semaines)

	Collecte tous les 15 jours		Collecte toutes les semaines	
	2022	2023	2022	2023
Personne Seule	131,00 €	145,00 €	181,00 €	201,00 €
Couple / Résidence Sec	196,50 €	217,50 €	271,50 €	301,50 €
Famille	262,00 €	290,00 €	362,00 €	402,00 €

La Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armançe travaille à obtenir les meilleures conditions financières et techniques pour la gestion des déchets, chaque usager a aussi son rôle à jouer en :

- Réduisant au maximum ses déchets
- Triant plus et mieux



REDUIRE SES DECHETS, MAIS COMMENT FAIRE ?

• COMPOSTAGE

Le compostage permet de réduire d'environ 30% le tonnage de la poubelle d'ordures ménagères.

• OPTIMISATION des Déchets

Sur l'année 2022, environ 500 Tonnes de Déchets Verts ont été apportés dans les 2 déchetteries (Ervy le Chatel et Lagesse), 50% de ce tonnage est un apport de gazon (tonte). Cout du traitement pour 500 T de déchets verts en 2022 : **37 000 €**

Soit **18 500 €** pour le traitement du Gazon !



La tonte de votre jardin est une ressource.

TROUVEZ VOTRE SOLUTION !

<p>Le paillage</p> <p> Couvrir la terre nue de végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> + Conserver l'humidité + Nourrir le sol + Limiter le développement des herbes indésirables <p> Déposer jusqu'à 2cm de tonte fraîche ou 10cm de tonte sèche</p>	<p>Le mulching</p> <p> La tondeuse coupe finement l'herbe pour la déposer sur le sol. Le dépôt au sol peut se faire en tondant sans le bac.</p> <ul style="list-style-type: none"> + Lutter contre la sécheresse + Enrichir le sol <p> Tondre tous les 7 à 10 jours en période de pousse pour plus de facilité</p>	<p>La prairie fleurie</p> <p> Espace naturel fleuri</p> <ul style="list-style-type: none"> + Préserver la biodiversité, notamment des insectes utiles au jardin (abeilles, coccinelles...) + Embellir son jardin <p> À mettre en place au printemps une seule fois, puis faucher tous les ans</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour vos branchages, pensez au CIEOA, tous les derniers mercredis de chaque mois une opération GRATUITE de broyage est organisée.



Adresse : Pavillon 1 - Lycée de Croigny, Rue des Étangs, 10210 Les Loges-Margueron
Contact : 03 25 40 10 59



Si j'ai un doute sur un emballage, je le mets dans ma poubelle d'ordures ménagères.